

## Défi 3 – Redonner à la marche de l'importance dans la chaîne de déplacements

### 1 DESCRIPTION DU PROJET

#### Pour qui et pourquoi ce dispositif ?

A Paris, plus de 175 000 aînés vivent seuls, dont plus de la moitié a plus de 75 ans. L'enquête Globale Transport (EGT) réalisée en 2010 en Île-de-France a révélé qu'avec l'âge, les déplacements sont moins nombreux et moins longs. Près de la moitié des personnes de plus de 80 ans s'estiment gênées dans leurs déplacements, ce qui les conduit à sortir moins de chez elles. Un quart d'entre elles ne s'étaient d'ailleurs pas déplacées le jour de l'enquête.

Pour lutter contre cet isolement, la ville de Paris a lancé un projet visant à créer du lien entre des citoyens engagés et des aînés qui ont besoin de sortir de chez eux.

Différents besoins en déplacement sont visés par cette initiative :

- Les promenades et les loisirs : se balader dans le quartier, aller au cinéma, rendre visite aux proches...
- Les rendez-vous médicaux, se rendre à un rendez-vous, aller récupérer les résultats d'examens ...
- Et les rendez-vous administratifs, se rendre à une mairie d'arrondissement, aller à la préfecture...



#### Comment se passe un accompagnement ?

- ✓ *En tant qu'aîné*

Les demandes d'accompagnement peuvent être réalisées par les aidants (proches, professionnels, commerçants du quartier, citoyen engagé...) ou par les aînés directement :

- Par téléphone (01 85 74 75 76), ligne ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h ;
- Sur le site internet [parisencompagnie.org](http://parisencompagnie.org) ;
- Aux kiosques *Lulu dans ma rue* ou chez *Autonomie Paris Saint-Jacques* (M2A).

- ✓ *En tant que citoyen engagé et bénévole*

Une fois inscrit sur l'application mobile, ou sur le site internet, pour devenir citoyen engagé, il est nécessaire de suivre une réunion d'information. Celle-ci est obligatoire et vise à présenter les objectifs de Paris en Compagnie, ainsi que les modalités d'accompagnement (horaires, bonnes pratiques...). Au cours de cette rencontre, les citoyens engagés présentent leur pièce d'identité et signent la charte du citoyen engagé, pour pouvoir assurer des accompagnements en toute confiance. Les services rendus ne sont pas rémunérés.

Le citoyen engagé peut alors commencer ses accompagnements. Il peut choisir l'accompagnement qu'il

souhaite sur l'application en fonction de l'horaire et de la localisation grâce à une carte avec les demandes géolocalisées. S'il n'a pas l'application, il peut contacter Paris en Compagnie par téléphone du lundi au samedi, de 14h à 19h. Il convient alors avec l'aîné ou l'aidant des détails du rendez-vous par téléphone.

### Après l'accompagnement

A la fin de l'accompagnement, le citoyen engagé et l'aîné ou son aidant font un retour d'expérience à l'équipe de Paris en Compagnie. Ainsi, l'aîné peut assurer par téléphone du bon déroulement de la sortie, et le citoyen engagé peut quant à lui indiquer toute remarque concernant les besoins de son aîné. Si les besoins identifiés ne peuvent être traités dans le cadre du dispositif, Paris en compagnie se charge de joindre la structure qui permettra d'y répondre.

## 2

### LES ACTEURS DU PROJET

Après le lancement d'un appel d'offre par la mairie de Paris, trois acteurs de la solidarité se sont vu confier la création et l'animation du dispositif Paris en Compagnie :

**PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES**  
Non à l'isolement de nos aînés



- **Petits frères des pauvres**, une association reconnue d'utilité publique qui lutte depuis 70 ans contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Les Petits frères des pauvres apportent leur expérience dans la création, l'animation et la formation d'un réseau de citoyens engagés pour accompagner les aînés.

**AUTONOMIE PARIS  
SAINT-JACQUES**

- **Autonomie Paris Saint-Jacques**, un réseau de professionnels au service des personnes âgées et de leur entourage. Autonomie Paris Saint-Jacques met à disposition son expertise médico-sociale et permet le repérage des signes de fragilité pour réorienter les aînés vers les structures compétentes si besoin.

**LULU DANS MA RUE**  
BRICOLAGE, MÉNAGE, COUP DE MAIN ET BONNE HUMEUR

- **Lulu dans ma rue**, une conciergerie de quartier qui met en relation les Parisiens qui ont besoin de service de proximité avec les « Lulus », des habitants qui ont des talents et qui souhaitent rendre service. Lulu dans ma rue apporte son savoir-faire en matière de communication de mobilisation citoyenne.

Cette expérimentation est pilotée par la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la ville de Paris.

## 3

### VIE ET SUITES DU PROJET

#### Genèse du projet et perspectives

Cette expérimentation est née d'un appel à projet lancé par la ville de Paris (en septembre 2018). L'objectif était alors de trouver des solutions d'amélioration de la mobilité des seniors. C'est à ce titre que s'est créé le Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Social (GCSMS) « Paris, les aînés d'abord », regroupant les 3 acteurs cités précédemment. La validation de ce projet a eu lieu en septembre 2018 et il a été lancé quelques mois plus tard, en janvier 2019.

Ce dispositif est expérimenté pour une durée de 3 ans. Il pourra être reconduit si les résultats sont positifs.

#### Chiffres clés du projet

Lancé le 15 janvier 2019 à Paris, le programme compte déjà environ 600 aînés inscrits pour près de 650 citoyens engagés. Cela a permis la mise en place de plus de 1200 accompagnements depuis son lancement il y a 9 mois.

## 4

### CONTACT

Paris en Compagnie :

Par mail : [contact@parisencompagnie.org](mailto:contact@parisencompagnie.org)

Par téléphone : **01 85 74 75 76**

Ou sur le site internet : [parisencompagnie.org](http://parisencompagnie.org)

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à [pduif@iledefrance-mobilites.fr](mailto:pduif@iledefrance-mobilites.fr)